

# OFI RS Euro Equity Smart Beta

ACTIONS • ZONE EURO • SMART BETA • ISR

OFI RS Euro Equity Smart Beta est un FCP investi essentiellement (90 % minimum) en actions de la zone Euro.

À partir de l'univers de l'EuroStoxx 300, l'équipe de gestion met en œuvre une approche innovante permettant de s'affranchir des biais liés à la « capi-pondération » des indices de référence (pondération en fonction de la taille de capitalisation boursière).

Ainsi, les gérants ont développé une **gestion dynamique combinant trois approches complémentaires** et sources de valeur ajoutée :

- **Equal Risk Contribution** : équilibre des contributions de chaque secteur au risque global ;
- **Analyse ISR** : approche « Best in class », sélection des valeurs les mieux notées dans chaque secteur ;
- **Équipondération des valeurs** : retour à la moyenne intra-sectorielle.

L'allocation entre les titres est réalisée trimestriellement.

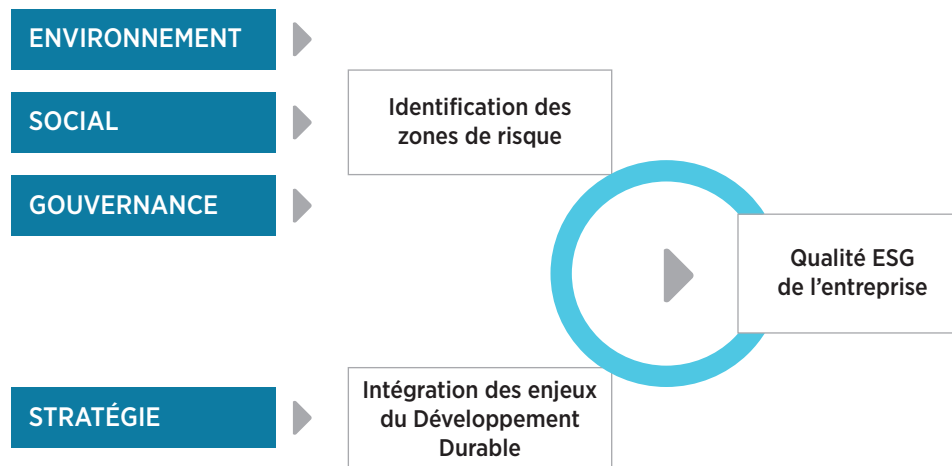
Les gérants s'appuient sur l'équipe de recherche ISR du Groupe OFI qui base son analyse extra-financière sur des éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

OFI RS Euro Equity Smart Beta vise une performance supérieure à l'indice EuroStoxx DNR<sup>(1)</sup> sur un horizon de placement de 5 ans minimum.

<sup>(1)</sup>Plus d'informations sur : [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com)

## La vision ISR du Groupe OFI

**Conviction que les émetteurs intégrant les enjeux du Développement Durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme**



- L'analyse ISR complète l'analyse financière traditionnelle en intégrant les risques extra-financiers qui peuvent avoir un impact sur les résultats des émetteurs
- L'intégration des enjeux du développement durable dans la stratégie des émetteurs peut participer à leur développement

## Caractéristiques

### CODES ISIN

Part XL : FR0010436618 • Part I : FR0012046621  
Part RC : FR0013267135 • Part RF : FR0013308996

### FORME JURIDIQUE

Compartiment de la SICAV de droit français  
OFI Financial Investment

### CLASSIFICATION AMF

Actions de pays de la zone Euro

### DATE DE CRÉATION

9 mars 2007, agréé par l'AMF  
Réorientation de gestion le 25 juillet 2014

### DEVISE

Euro

### VALORISATION

Quotidienne (cours de clôture)

### SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

### AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

### FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

Néant / 1 % max

### FRAIS DE GESTION COURANTS

Part XL : 0,37 % • Part I : 0,67 %  
Part RC : 1,36 % • Part RF : 0,57 %  
(exercice précédent, clos en décembre 2018)

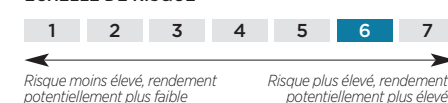
### COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % au-delà de l'indice EuroStoxx DNR

### MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

Part XL : 10 000 000 € • Part I : 10 000 € • Part RC : 1 part

### ÉCHELLE DE RISQUE\*



## Équipe de gestion



**Stéphane  
YOMBI**  
Gérant



**Michaël  
FAY**  
Directeur des gestions  
Diversifiées et Quantitatives

## Les atouts

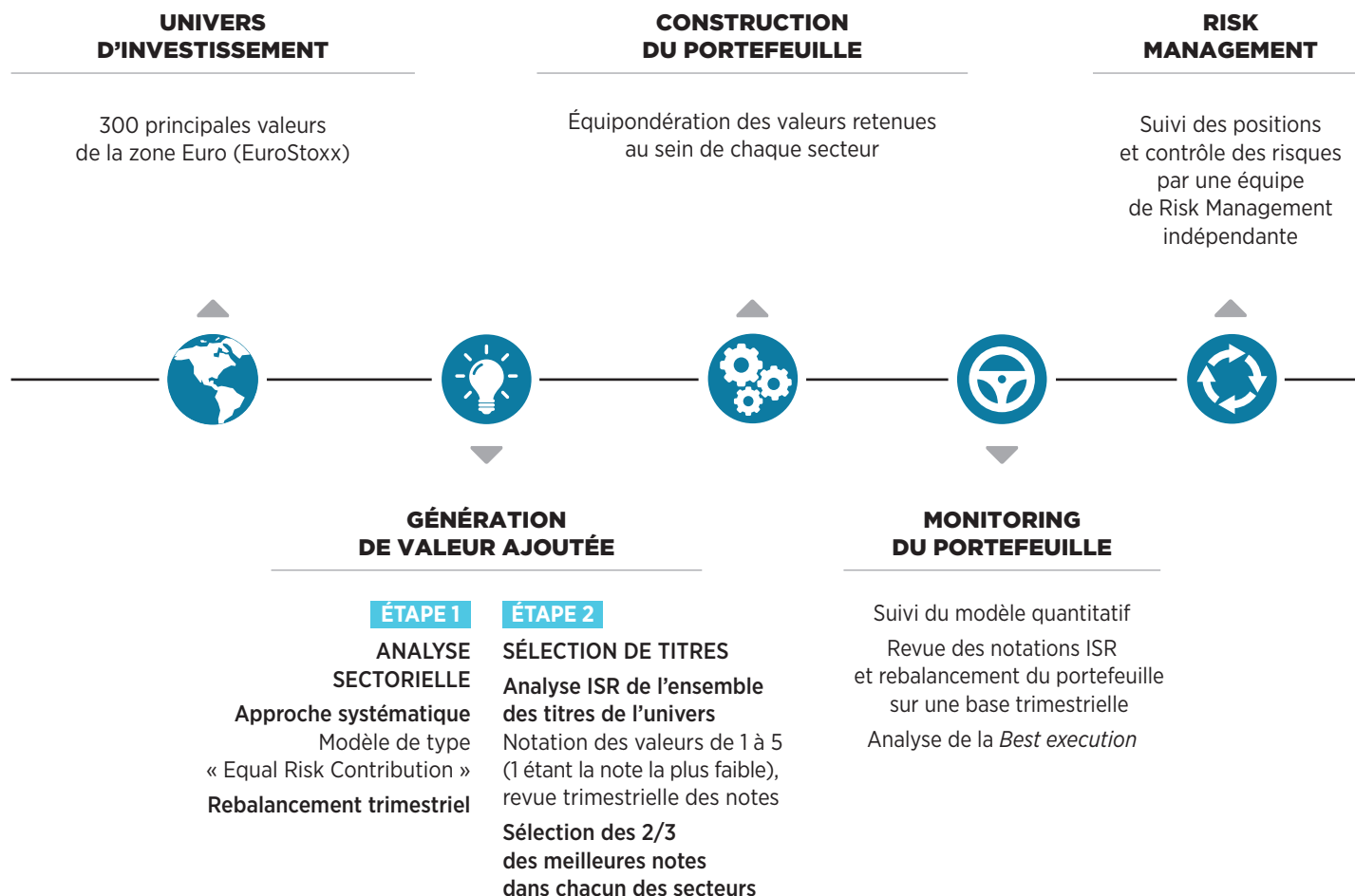
- Une approche innovante combinant Smart Beta et analyse ISR
- Un fonds permettant de s'affranchir des biais liés à la « capi-pondération » des indices
- Un processus de gestion lisible et transparent, encadré par des spécialistes



## Les risques

- Perte en capital
- Performance
- Actions
- Taux
- Modèle
- Contrepartie

Équipe de gestion au 31/12/18, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr) • \*L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).



## TRAVAUX D'ANALYSE & PUBLICATIONS ISR

Sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)



Eric VAN LA BECK

Afin d'affiner ses analyses, l'équipe ISR réalise

- Des études ESG au niveau sectoriel pour les entreprises et au niveau européen pour les États, afin de déterminer les enjeux clés associés (risques et opportunités)
- Des études thématiques :
  - « La directive REACH »
  - « L'obésité »
  - « L'eau »
  - « La prise en compte du changement climatique par le secteur automobile »
  - « La rémunération des dirigeants en Europe »
  - « Stratégie d'innovation des producteurs d'électricité européens face au changement climatique »...
- Un rapport annuel sur l'exercice des droits de vote aux Assemblées Générales
- Un rapport annuel sur la mise en œuvre de notre politique d'engagement
- Les reportings des portefeuilles ISR avec une évaluation systématique de la qualité ESG du portefeuille



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

## CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17  
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

